



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources
humaines Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 19 décembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2024 ;
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section biochimie - génie biologique, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Jean-Marc RICORT
Professeur des universités

Académie de VERSAILLES

Vice-Présidente

Mme Caroline BONNEFOY
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Jérôme VINCENT
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de MONTPELLIER

Secrétaire générale

Mme Elsa VANHECKE
Professeure agrégée

Académie de PARIS

Membres du jury

M. Pierre-Henri BENETTI
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

M. Christophe CLOUIN
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Mme Sandrine DELETTRE
EC. R Professeure agrégée

Académie d'AIX-MARSEILLE

M. Christophe DOUCET
Professeur agrégé

Académie de BORDEAUX

Mme Catherine EGO
Professeure agrégée

Académie de GRENOBLE

Mme Isabelle GUAY
Professeure agrégée

M. Damien LEDUC
Professeur agrégé

M. Jérôme MOREAUX
Maître de conférences des universités

Mme Florine OBRIST
Professeure agrégée

Mme Sabine ORSONI
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie d'AMIENS

Académie de PARIS

Académie de MONTPELLIER

Académie de VERSAILLES

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 09 janvier 2024

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU